

# Terre d'eau

bulletin d'information  
de la Communauté de Communes Terre d'Eau

*ingloss*



Numéro  
**03**

JUILLET  
2022



## Semelles et moissons...

Après le temps des semelles, voici venu le temps des premières moissons ! En ce début d'été 2022, les élus de votre communauté de communes ont choisi de mettre l'accent dans ce nouveau numéro de « Terre d'Eau Infos » sur les premières actions concrètes, issues de notre projet de territoire 2020/2030.

Premier fruit de cette récolte, l'implantation au printemps 2022 d'un « Hub » **des Compétences du Conservatoire National des Arts à Métiers « Cnam » à VITTEL**, pour procurer à chacun une offre de formations qualifiantes de qualité et de proximité en adéquation avec les besoins de nos entreprises et favoriser ainsi le développement économique sur notre territoire.

**Réfléchir à l'avenir**, c'est aussi emprunter le **chemin de la transition énergétique**. La communauté de communes s'est engagée avec un acteur reconnu de l'énergie solaire, le groupe URBASOLAR, dans le projet de réalisation de **deux centrales photovoltaïques** au sol sur les zones d'activités économiques d'Auzainvilliers et de Vittel-La Croisette.

**Préserver la biodiversité**, véritable atout de notre territoire rural, c'est tout le sens de notre engagement depuis deux ans dans la démarche de la **Trame Verte et Bleue** : après les premières « graines » semées l'an dernier, plusieurs actions sont engagées autour des vergers, des prairies permanentes, des zones humides, des mares... que nous vous présentons de façon détaillée dans ce numéro.

La **mobilité**, nouvelle compétence exercée par la communauté de communes depuis le 1er juillet 2021 aux côtés de la Région GRAND EST, se situe également au cœur de notre réflexion ! Au-delà des actions que nous exerçons déjà pour **faciliter votre quotidien** (aide à l'acquisition de vélos électriques, service de Transport à la Demande, navette « Navig'eaux »...), nous allons engager prochainement la réalisation d'une **étude globale pour le développement de la mobilité sur notre territoire** (mobilité douce, mobilité solidaire, covoiturage, plan « Vélo ») ; tout en l'associant à une **étude complémentaire visant à diminuer les gaz à effet de serre** et permettre à chacun de pouvoir ainsi



prétendre demain au bénéfice d'aides incitatives de la Région et de l'Etat pour l'acquisition de nouveaux véhicules utilisant des énergies alternatives ou l'adaptation de leurs véhicules actuels.

En ces temps incertains, **renforcer notre offre de services et tisser davantage le lien social** constituent pour nous une priorité. L'investissement important prévu cette année par la communauté de communes pour **l'aménagement de l'Espace France Services à Vittel**, qui sera doté en 2023 de locaux plus spacieux et modernes au 1er étage de la Maison Ressources à Vittel, participe de notre volonté de procurer à chacun d'entre vous l'accès à un **service public de qualité et de proximité**. Tout comme l'offre renforcée de notre politique en matière **d'habitat**, ou l'engagement de la communauté de communes aux côtés de la CAF dans une démarche de **Convention Territoriale Globale afin d'optimiser l'offre en matière de services aux familles, répondant aux besoins des habitants**.

Bien d'autres actions, reflet de notre engagement collectif au service de ce territoire et de ses habitants, sont à découvrir dans ce nouveau numéro de « Terre d'Eau Infos », dont je vous souhaite maintenant bonne lecture.

**Christian PRÉVOT,**  
Président de la Communauté  
de Communes Terre d'Eau

## Sommaire

- P. 3 : [La conférence des maires](#)
- P. 3 : [Budget prévisionnel 2022 : en bref et en images](#)
- P. 4 - 5 : [La trame verte et bleue sur votre territoire](#)
- P. 6 - 8 : [Développement durable](#)
- P. 9 : [Tourisme](#)
- P. 10 - 14 : [Développement économique](#)
- P. 14 - 15 : [Mobilité](#)

- P. 16 - 17 : [Gestion et réduction des déchets](#)
- P. 18 - 19 : [Culture](#)
- P. 19 : [Sport](#)
- P. 20 - 21 : [Services à la population](#)
- P. 22 - 23 : [Habitat](#)
- P. 24 : [Concours des jardins avec AGRIVAIR](#)
- P. 24 : [Projet Alimentaire Territorial](#)

# Budget prévisionnel 2022 : en bref et en images



Les 3 budgets primitifs (budget principal – budget annexe des zones d'activités – budget annexe des bâtiments des zones d'activités) ont été votés lors de la séance du conseil communautaire du 14 avril dernier.

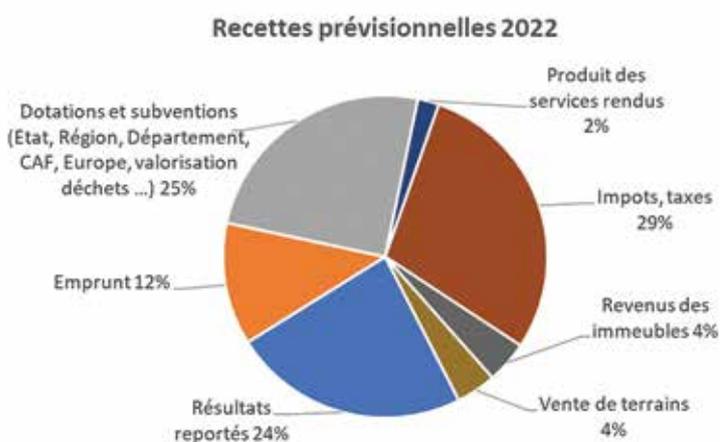
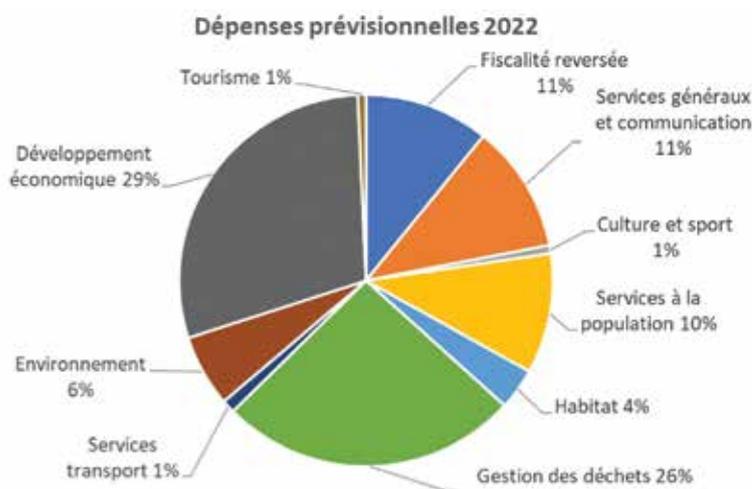
Les dépenses\* sont ventilées par domaine, elles reflètent l'ensemble des compétences exercées par la collectivité.

Les dépenses totales s'élèvent à 11 205 957 €, dont 29 % sont dédiés au développement économique : aménagement de voirie, aides à l'artisanat et au commerce, fonctionnement des bâtiments dont la collectivité est propriétaire sur les zones.

26 % des dépenses sont consacrées à la gestion des déchets : collecte et traitement sur les 45 communes, fonctionnement de 3 déchetteries intercommunales.

Quant aux recettes prévisionnelles, du même montant que les dépenses, 29 % d'entre elles proviennent de la fiscalité, et 25 % correspondent aux dotations et subventions publiques.

*\*Dépenses et recettes réelles hors opérations d'ordre*



## La conférence des maires

Créée par la loi « Engagement et Proximité » en 2019, la conférence des maires rassemble tous les maires de la communauté de communes. Réunie une à quatre fois par an, c'est une instance complémentaire au conseil communautaire, qui permet de renforcer le dialogue entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Les conférences des maires, déjà organisées, ont permis de discuter de sujets tels que, l'examen du projet de SAGE GTI ou encore la présentation d'un dispositif de financement pour des travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments publics et en matière d'éclairage public, par la Banque des Territoires.



# Développement durable

## LA TRAME VERTE ET BLEUE

Tous acteurs et responsables de notre territoire pour une nature connectée !

### La forêt

Une ressource naturelle

- ▶ Régulateur et purificateur naturel de la ressource en eau
- ▶ Lutte contre le réchauffement climatique
- ▶ Absorption du carbone

### Prairies

Des milieux riches en biodiversité floristique et faunistique

- ▶ Lieu de nidification des oiseaux et d'alimentation des insectes
- ▶ Améliorent la qualité des eaux (filtration)
- ▶ Stockage du carbone
- ▶ Milieux de qualité pour l'alimentation du bétail

**Action de la CCTE :**

- ▶ Evaluation des surfaces
- ▶ Enquête des pratiques agricoles pour définir un protocole des pratiques
- ▶ Préservation de ces espaces

### Haies Bocagères\*

au service de la continuité écologique

- ▶ Favorisent la reproduction et la circulation des espèces (flore et faune)
- ▶ Brise-vent et abris pour les troupeaux
- ▶ Maintien des sols (limite l'érosion)
- ▶ Bois énergie / Agroforesterie

**Action de la CCTE :**

- ▶ Incitation à la plantation, à l'entretien et au maintien des haies sur le territoire.

### Les cours d'eau

#### « les petits chevelus » \*

Un enjeu essentiel pour la ressource en eau

- ▶ Amélioration de la qualité écologique des cours d'eau
- ▶ Assurer la continuité des petits ruisseaux
- ▶ Ressource en eau

**Action de la CCTE :**

- ▶ Améliorer les habitats (haies, ripisylves)
- ▶ Limiter les inondations et l'érosion
- ▶ Modification thermique et hydrologique (ajout et entretien ripisylve, recalibrage des ouvrages)
- ▶ Modification des obstacles pour améliorer la continuité écologique

### Les zones humides\*

Des services multiples rendus à l'Homme

- ▶ Ressource pour les activités agricoles
- ▶ Filtration et amélioration de la qualité de l'eau
- ▶ Stockage et régulation des volumes d'eaux (soutien durant sécheresse, absorbe l'eau lors des crues et la restitue en période sèche)
- ▶ Stockage du carbone
- ▶ Refuge et reproduction des espèces

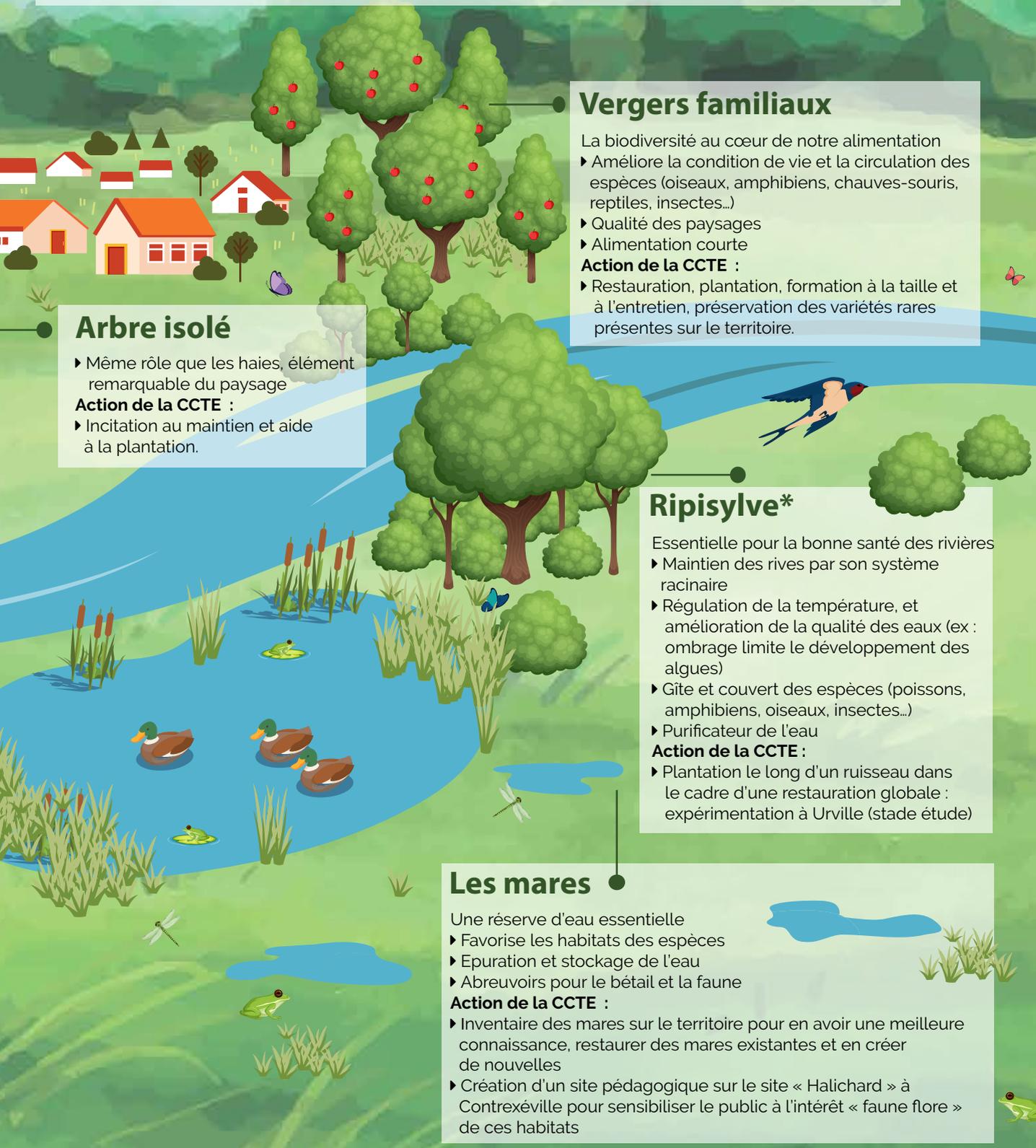
**Action de la CCTE :**

- ▶ Inventaire de ces milieux et classification par intérêt écologique
- ▶ Restauration et préservation des zones humides
- ▶ Création de site pédagogique et animations

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une **démarche territoriale** d'envergure qui vise à **maintenir, reconstituer, préserver et améliorer un réseau de continuités écologiques** : haies, prairies, vergers (« trame verte »), rivières, zones humides et mares (« trame bleue »).

Autour de nous, nous avons des espaces de nature remarquable où la faune et la flore doivent pouvoir satisfaire leurs besoins élémentaires sur leur cycle de vie : alimentation, reproduction, etc.

**77 % de la surface du territoire intercommunal (321 km<sup>2</sup>) est couverte par des espaces d'intérêt écologique.** De nombreuses espèces menacées sont présentes : La pie grièche à tête rousse et grise, la cigogne noire, le milan royal, le triton crêté, le sonneur à ventre jaune, le castor européen, ... La CCTE a fait le choix de s'engager dans cette démarche et a mis en œuvre un programme d'actions sur 2022-2024. Les élus de la communauté de communes ont ainsi décidé de consacrer dans le budget intercommunal une dépense de 500 000 € sur trois ans pour la réalisation de ces actions, financées à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région Grand Est.



### Arbre isolé

▶ Même rôle que les haies, élément remarquable du paysage

**Action de la CCTE :**

▶ Incitation au maintien et aide à la plantation.

### Vergers familiaux

La biodiversité au cœur de notre alimentation

- ▶ Améliore la condition de vie et la circulation des espèces (oiseaux, amphibiens, chauves-souris, reptiles, insectes...)
- ▶ Qualité des paysages
- ▶ Alimentation courte

**Action de la CCTE :**

▶ Restauration, plantation, formation à la taille et à l'entretien, préservation des variétés rares présentes sur le territoire.

### Ripisylve\*

Essentielle pour la bonne santé des rivières

- ▶ Maintien des rives par son système racinaire
- ▶ Régulation de la température, et amélioration de la qualité des eaux (ex : ombrage limite le développement des algues)
- ▶ Gîte et couvert des espèces (poissons, amphibiens, oiseaux, insectes...)
- ▶ Purificateur de l'eau

**Action de la CCTE :**

▶ Plantation le long d'un ruisseau dans le cadre d'une restauration globale : expérimentation à Urville (stade étude)

### Les mares

Une réserve d'eau essentielle

- ▶ Favorise les habitats des espèces
- ▶ Epuration et stockage de l'eau
- ▶ Abreuvoirs pour le bétail et la faune

**Action de la CCTE :**

▶ Inventaire des mares sur le territoire pour en avoir une meilleure connaissance, restaurer des mares existantes et en créer de nouvelles

▶ Création d'un site pédagogique sur le site « Halichard » à Contrexéville pour sensibiliser le public à l'intérêt « faune flore » de ces habitats

# Développement durable

## Nouvelle opération vergers : place aux formations !

Dans le cadre de la **Trame Verte et Bleue**, une nouvelle **opération de plantation et valorisation des vergers** vient d'être lancée. Les associations « Lorraine Association NATURE » (LOANA) et les « Croqueurs de Pommes des 3 Provinces » sont les partenaires de la CCTE sur ce projet.

Une soixantaine de personnes du territoire se sont inscrites pour réhabiliter et créer des vergers ; elles seront accompagnées techniquement et financièrement par la CCTE. Le recensement des besoins issus des 6 permanences conseils est clôturé. Toutefois, vous pouvez encore participer aux formations sur les techniques de taille, d'entretien et de soin aux vergers (sur inscription auprès de la CCTE), **c'est gratuit !**



Cette opération bénéficie du financement de la Région Grand Est.

Thématique	Horaire	Date	Lieu
Greffe d'été et d'automne	14h -17h	27 août 2022	Bulgnéville - siège CCTE
Utilisation et transformation des fruits, saveurs du verger et initiation à la pomologie	14h -17h	24 septembre 2022	Atelier transfo ZA Auzainvilliers
Soin aux vergers	9h30-12h30	26 novembre 2022	Atelier transfo ZA Auzainvilliers
Plantation (théorie et pratique)	14h - 17h		
Taille fruitière- taille de formation et d'entretien + formes palissées (théorie + pratique)	9h30 - 12h30 14h - 17h	25 février 2023	A définir
Greffes (généralités) et greffes de printemps	14h- 17h	1er avril 2023	Bulgnéville - siège CCTE

## ZOOM SUR... des actions « Trame Verte » déjà finalisées : vive la biodiversité sur la ZA d'Auzainvilliers !

La CCTE a planté 1 km de haies sur la zone d'activités d'Auzainvilliers afin d'améliorer la biodiversité sur ce site. Opération financée par Agribiodivest et accompagnée par la Chambre d'Agriculture des Vosges.

Plantation d'un verger conservatoire sur la zone d'activités à Auzainvilliers pour la préservation des variétés identifiées lors de la précédente opération vergers. Financement programme européen LEADER .

*...LE TOUT pollinisé par nos amies les abeilles qui résident sur la zone grâce au rucher pédagogique !*



## Plantation de haies avec les agriculteurs

Dans le cadre des actions « Trame Verte et Bleue », l'association LOANA a rencontré et sensibilisé des agriculteurs pour la plantation de haies et d'arbres isolés afin de favoriser les habitats et le déplacement des espèces présentes. Ce travail a permis à la CCTE de déposer une candidature groupée à l'appel à projets « Plantez des haies » porté par le Conseil Départemental des Vosges, pour un linéaire de 1650 mètres de haies.

Cette action va être poursuivie...

## Les zones humides

### ...sensibiliser pour mieux préserver ces milieux !

Toujours dans le cadre de ce plan d'actions, nous allons agir sur la préservation et la restauration des zones humides. L'inventaire a été réalisé sur une partie du territoire (Bassin Madon) ; sur le bassin Meuse, les prospections sont en cours. Ces inventaires vont permettre d'identifier les zones humides et de les classer par catégorie (intérêt écologique, qualité, ...).

Une action de sensibilisation des élus et des techniciens des collectivités, dont l'objectif était le maintien de ces espaces dans l'urbanisation, a été conduite par l'Association des Maire des Vosges, sur la commune de La Neuveville sous Montfort. Animées par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, l'EPTB

Meurthe et Madon, la DDT, les agences de l'eau (Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse), ces actions ont rassemblé une quinzaine de participants.



Au-delà du volet de l'urbanisme, il est également important de sensibiliser le milieu agricole sur l'intérêt et les services rendus par ces zones humides. Une classe de 1<sup>ère</sup> filière agricole de la MFR de Bulgnéville a été conviée à participer à une action de sensibilisation sur une zone humide à grand intérêt écologique à Domèvre-sous-Montfort, animée par l'EPTB Meurthe et Madon. L'objectif étant de sensibiliser les générations futures d'agriculteurs.

Il y a urgence d'agir sur ces milieux, l'eau est une ressources rare et précieuse.

Si vous souhaitez restaurer, créer une mare ou planter une haie, n'hésitez pas à nous contacter !

**Contribuons-tous à la préservation de la biodiversité sur notre territoire !**

# Développement durable

Atelier de transformation de fruits

## Nouveauté 2022 : nectar de mirabelles !

Depuis 2018 vous pouviez venir **presser vos pommes, poires, coings, raisins** à l'atelier de transformation de fruits intercommunal à Auzainvilliers.

A partir de cet été, nous vous proposons une prestation complémentaire pour confectionner du **nectar de mirabelles et de prunes** ! L'acquisition du nouveau matériel a bénéficié du soutien de l'Europe avec les fonds LEADER. Dans notre atelier, nous transformons pour vous et avec vous, vos fruits en jus, qui sont ainsi valorisés. Un débouché intéressant pour les fruits qui peuvent être consommés toute l'année... Attention, **sur rendez-vous uniquement** !



Prestations/consommables	Tarifs TTC	Fruits
<b>Jus pasteurisé</b> (lavage, broyage, extraction, pasteurisation)	0,80 €/Litre (*)	Pommes, poires, coings, raisin, tomates
<b>Nectar fruits</b> (lavage, dénoyautage, extraction, adjuvants, pasteurisation) <b>Nouveau !</b>	0,90 €/ litre (*)	Mirabelles, quetsches
<b>Poche 5 L pour BIB</b>	0,85 €/poche	Pommes, poires, coings, raisin
<b>Carton pour BIB 5 L</b> (réutilisable les années suivantes)	1,20 €/carton	
<b>Poche 3 L pour BIB</b>	0,70 €/poche	
<b>Carton pour BIB 3 L</b> (réutilisable les années suivantes)	1,10 €/carton	
<b>Bouteille verre 1 L Nouveau !</b>	0,65 € /U	Pommes, poires, coings, raisin, tomates, mirabelles, quetsches
<b>Capsule bouteille verre</b>	0,15 € / U	

(\*) +0.10 € sur les prestations pour les habitants hors territoire CCTE (pas les consommables)

## Etude d'optimisation de l'atelier

Suite aux différentes démarches de développement de notre atelier de transformation et du projet de PAT (Projet Alimentaire Territorial) porté par le PETR de la Plaine des Vosges, les élus communautaires ont fait le choix de conduire une étude de faisabilité pour le développement d'une conserverie locale au service des producteurs locaux.

Cette étude, confiée à la conserverie locale de Metz, est en cours de réalisation et bénéficie du soutien financier de l'ADEME Grand Est. Nous avons associé les agriculteurs concernés par une volonté de transformation de leurs produits, ainsi que des associations d'insertion sociale.

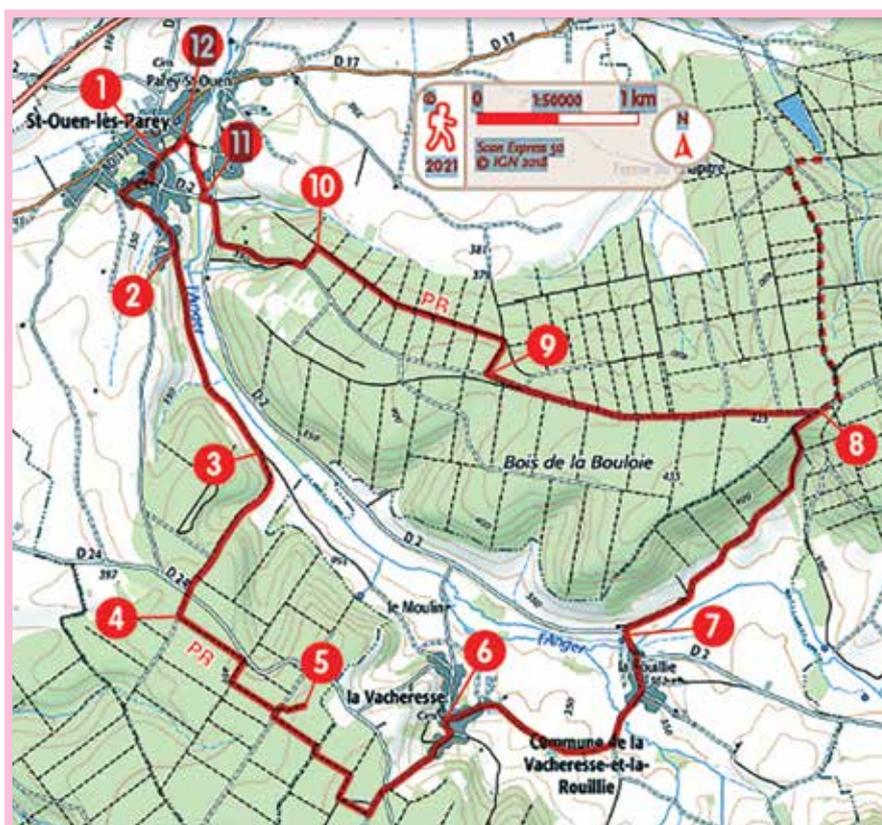


L'objectif de ce projet est de valoriser les fruits et légumes issus des surproductions, d'invendus, et élargir la gamme de produits à proposer sur le territoire. Le résultat de cette étude devrait être connu à l'automne.

# Tourisme

## Sentier de l'Anger : un nouveau circuit pour les amateurs de balades et randonnées !

Poursuivant sa dynamique de développement touristique et sa volonté de mailler le territoire en circuits de randonnée, la CC Terre d'Eau a récemment enrichi son offre de balades en se dotant d'un nouveau sentier pédestre, le sentier de l'Anger, dont la mise en service a été actée lors de son inauguration le 30 avril dernier à St-Ouen-les-Parey.



Sillonnant la vallée de l'Anger, ce circuit permet, au départ de St Ouen les Parey, plus précisément du Jardin des Moquarts, de découvrir des éléments forts du patrimoine, tels que la Vanne sur l'Anger ou encore le lavoir-école de La Vacheresse et la Rouillie. Tout ceci en appréciant le calme de nos forêts d'exception, la beauté de nos chênes remarquables et le bruissement de l'Anger qui rythment la vie de ce sentier !

Ce nouveau circuit a pu voir le jour grâce au concours de randonneurs bénévoles, qui se sont pleinement impliqués aux côtés de la communauté de communes durant une année dans la réalisation de ce projet.

▼ Inauguration du sentier de l'Anger le 30/04/22



Ce sentier et ces variantes s'adressent tant aux randonneurs chevronnés qu'aux touristes et aux amateurs de balades familiales, avides de découvrir ou redécouvrir le territoire intercommunal sur ces chemins balisés et entretenus par le club de randonnée de Contrexéville avec qui la communauté de communes a conclu une convention d'entretien.

La réalisation de ce circuit pédestre, que vous pourrez mieux découvrir en parcourant la rando-fiche disponible sur notre site internet et élaborée avec le concours de la Fédération Française des Randonnées Pédestres, a pu se concrétiser grâce à l'implication des fonds européens LEADER gérés par le PETR de la Plaine des Vosges, qui ont financé ce projet à hauteur de 90 % (12 165 € sur un investissement global de la CCTE de 13 516 €).

# Développement économique

# le cnam

## Le Cnam s'implante à Vittel :

*La communauté de communes fait le pari de la formation !*

Depuis le **1er avril 2022**, une antenne du Cnam est ouverte à Vittel, dans des locaux occupés autrefois par EDF (rue Charles Garnier), et loués par la Communauté de Communes à la ville de Vittel. Cette opération **est le fruit d'un travail de longue haleine conduit par la ville de Vittel et la communauté de communes Terre d'Eau**. Elle concrétise la signature à l'automne 2021 d'un **contrat territorial pluriannuel** entre la Communauté de Communes, la Ville de Vittel, le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam), la Préfecture de Région, le Conseil Régional Grand Est et la Banque des Territoires.

L'objectif de cette démarche est de **mieux répondre à la demande de formation sur le territoire de la Plaine des Vosges tant en direction des entreprises**, qui peinent à recruter, **que des habitants**, désireux de pouvoir accéder à des formations qualifiantes à proximité.

C'est l'un des axes forts que la communauté de communes s'était fixé lors de l'élaboration de son projet de territoire en décembre 2019 et qu'elle concrétise aujourd'hui avec l'ouverture de ce « Hub des Compétences » du Cnam. Celui-ci constitue actuellement ses équipes en vue de la rentrée de septembre 2022 où seront dispensées les premières formations.

Cette offre de formation sera très variée et se déroulera soit sur place à Vittel, soit en distanciel via les systèmes de visioconférence et permettra même de suivre des formations en soirée.

La **Communauté de Communes** n'a pas hésité à **investir fortement** pour faire de l'implantation de cette antenne de formation un **outil de développement au service**



**des forces vives de son territoire : gratuité du loyer** les trois premières années et attribution d'une **aide au fonctionnement de 35 000 €** par an durant trois ans pour l'amorçage de ce « Hub des Compétences ».

C'est le **pari ambitieux et volontariste de la formation qualifiante pour tous et accessible tout au long de la vie** que s'est fixé la communauté de communes Terre d'Eau, et celui de permettre demain à nos entreprises de pouvoir trouver sur notre territoire le personnel qualifié pour pourvoir à leur emplois.

Pour réussir ce pari, la CCTE peut compter sur l'appui de la ville de Vittel qui investit dans l'équipement de ces locaux en systèmes de câblages et dans l'accessibilité de ce bâtiment (installation prochaine d'un ascenseur). Dans le cadre d'un contrat de partenariat, la communauté de communes a également missionné l'association « EcoPlaine » pour mobiliser son réseau d'entrepreneurs et anticiper sur les besoins en formations du territoire.

Une journée portes-ouvertes a été organisée le samedi 11 juin afin de permettre à tous, entrepreneurs et futurs élèves, de prendre connaissance du panel de formations proposées.



# Centrales solaires photovoltaïques :

## La CC Terre d'Eau au cœur de la transition énergétique



▲ Emplacement potentiel futur parc photovoltaïque – ZA Auzainvilliers (15 ha)

La **transition énergétique** et la **nécessité de trouver des solutions alternatives aux énergies traditionnelles** figurent au premier **rang des préoccupations** de vos élus communautaires. Ce souci prend davantage d'importance aujourd'hui dans le contexte de tension internationale que nous connaissons et l'absolue nécessité de **réduire notre dépendance énergétique**.

C'est dans cet esprit que depuis deux ans, la communauté de communes Terre d'Eau mûrit un **projet de développement de deux centrales solaires photovoltaïques au sol** sur deux zones d'activités économiques : la **zone d'activités d'Auzainvilliers (surface de 15 ha)** et la **zone d'activités de La Croisette à Vittel (surface d'environ 6 ha)**.

Ces deux projets se situent sur des réserves foncières disponibles de la communauté de communes et inscrites dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme) des deux communes en zone de développement économique et environnemental.

Suite à la délibération favorable du conseil communautaire du 12 juillet 2021, la réalisation de ces deux parcs solaires a été confiée à la société URBASOLAR, acteur national reconnu de la filière solaire photovoltaïque française et européenne.

Lors de l'élaboration des scénarios de développement de ces centrales, les élus communautaires ont insisté sur la nécessité que ces projets se situent en synergie

avec l'activité agricole, tels le pâturage ovin, l'apiculture et le maraîchage. C'est ainsi que le projet d'Auzainvilliers intègre une serre de 2500 m<sup>2</sup>, qui complètera le volet environnemental de cette zone d'activités où la communauté de communes a déjà aménagé un atelier de transformation de fruits et une miellerie, un verger conservatoire et un rucher agrémenté de panneaux pédagogiques axés sur le respect de la biodiversité.

La finalisation de ce projet permettra demain, en contrepartie de la signature du bail emphytéotique sur ces terrains pendant une durée de 40 ans, de générer des rentrées financières importantes pour la communauté de communes Terre d'Eau de 174 000 € par an, dues au produit des loyers perçus, en plus de la perception de produits fiscaux issus de l'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux). Recettes qui permettront demain de pouvoir financer le développement d'autres projets structurants au service des habitants de notre territoire !



▲ Schéma implantation potentielle futur parc photovoltaïque – ZA Vittel La Croisette- 6 ha

Ces deux dossiers en sont actuellement aux phases d'instruction et de réalisation des études environnementales et d'urbanisme avant dépôt des permis de construire et réalisation des enquêtes publiques en 2023. La construction et la mise en service de ces deux centrales solaires photovoltaïques avec du matériel d'origine européenne sont prévues à l'horizon 2024.

# Développement économique

## Ca bouge sur la zone d'activités d'Auzainvilliers !

### *L'entreprise « CLAUDAGRI » s'implante sur la zone d'activités d'Auzainvilliers !*

L'implantation de l'entreprise CLAUDAGRI sur la zone d'activités d'AUZAINVILLIERS se concrétise en cette année 2022 : les terrains ont été vendus à la SCI de NOMALY, la construction du bâtiment est bien avancée et l'occupation effective des locaux est programmée pour cet automne.

Un plus certain pour cette zone d'activités avec l'implantation de cette entreprise, spécialisée dans la vente et la réparation de matériel agricole, qui avait impérativement besoin d'une emprise foncière plus importante et moins enclavée, ainsi que de locaux plus modernes et fonctionnels pour assurer son développement et sa pérennité !



▲ Chantier du bâtiment de l'entreprise CLAUDAGRI SAS – Juin 2022



### *Extension de la zone d'activités : les travaux avancent à bon train*

Compte-tenu de ses projets de développement sur la zone d'activités d'Auzainvilliers, la Communauté de Communes Terre d'Eau s'est engagée dans une opération d'extension de la voirie et de ses réseaux à l'intérieur de la zone d'activités (VRD, assainissement séparatif, éclairage public, canalisations et branchement eau potable...) depuis le mois de mars dernier. Les travaux de VRD et EAU POTABLE ont été confiés à l'entreprise CALIN d'Harchéchamp et à NICOLAS TP de Vaudoncourt, et l'éclairage public à l'entreprise Electricité Stanislas KERN. La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études « Armonie Environnement » de Bulgnéville. Le montant global de cette opération s'élève à 526 162 € HT cofinancée par l'Etat au titre de la Dotation de Développement Rural à hauteur de 238 710 €. Des investissements qui, demain, permettront à d'autres entreprises de trouver de nouvelles parcelles viabilisées sur la zone d'activités et donc de pouvoir s'y installer !

# OCMR FISAC : une opération réussie au bénéfice de nos artisans et commerçants locaux

Depuis sa création en 2017, la communauté de communes Terre d'Eau s'est jointe aux communautés de communes de l'Ouest Vosgien et de Mirecourt-Dompaire, avec l'appui de l'Etat et de la Région GRAND EST, pour s'engager dans une **opération collective de soutien et d'appui aux projets de nos artisans et commerçants**. Pour en faciliter la bonne articulation, cette action a été pilotée par le PETR de la Plaine des Vosges et **a rencontré un franc succès**.

Parmi les opérations qui ont pu bénéficier de financements au titre du FISAC, citons notamment la **rénovation des façades, vitrines et éclairages des commerces**, les aménagements destinés à **améliorer l'accessibilité** et/ou en **sécuriser les locaux**, mais surtout des **investissements liés à l'exercice de l'activité professionnelle, des aménagements immobiliers**...

C'est ainsi que **38 projets d'artisans et commerçants de notre territoire** ont pu bénéficier en 4 ans de **plus de 266 000 €** d'aides directes pour compléter le financement de leurs projets, dont 104 956€ de l'Etat, 37 343 € de

la Région Grand Est et **124 323 € de la Communauté de communes Terre d'Eau**. Cette opération a généré au total **près d'un million d'euros de travaux sur le territoire**, ce qui a pleinement **contribué à soutenir l'activité des artisans**.

Ces investissements concernent principalement des boulangeries, salons de coiffures, restaurants, garages... situés principalement dans les centres-bourgs (31 dossiers sur Vittel-Contrexéville-Bulgnéville), mais aussi des artisans et commerçants implantés dans les villages (7 dossiers sur les communes de Gendreville, Norroy, Remoncourt, Sauville, Vaudoncourt et Vrécourt).

Cette opération est malheureusement arrivée à son terme et, pour l'instant, l'Etat a supprimé ce dispositif. Dans l'attente d'éventuelles évolutions de portée nationale, les élus de votre communauté de communes ont acté **le principe de création d'un dispositif de soutien aux artisans et commerçants du territoire pour des projets structurants, qui devrait se mettre en place pour la fin de l'année 2022**.

## Quelques illustrations d'opérations financées avec le soutien de la CCTE :



▲ Boulangerie Pâtisserie Snacking THIRIET à BULGNEVILLE : aménagements intérieurs et travaux d'accessibilité PMR

◀ « Beer Of No Nation » à VITTEL : façade extérieure et aménagements intérieurs



Entreprise « Aqua bio cleaning » à SAUVILLE : aide à l'acquisition de matériel de nettoyage écologique

▼ Bureau de tabac et maison de la presse à CONTREXEVILLE : aménagements intérieurs



# Développement économique

## Internet en très haut débit grâce à la fibre : la CC Terre d'Eau bientôt totalement couverte !

Avoir accès à Internet en très haut débit grâce à la fibre va devenir une réalité pour tous les habitants du territoire d'ici la fin de l'année 2022, grâce au projet LOSANGE porté par la région Grand Est.

Le déploiement de la fibre optique a démarré en 2018 sur notre territoire. Actuellement, les travaux sont terminés sur la quasi-totalité des communes : la fibre est disponible sur 38 communes. Six communes seront raccordées d'ici la fin de l'année 2022 : Bazoilles-et-Menil, Domèvre-sous-Montfort, Domjulien, Estrennes Gemmelaincourt, et Rozerotte. Dès que la fibre est disponible dans une commune, un courrier est envoyé à chaque habitant en indiquant les démarches à effectuer. Pour souscrire un abonnement fibre, il suffit alors de



contacter l'opérateur de votre choix et prendre rendez-vous pour le raccordement de votre habitation, sachant que l'intervention est gratuite.

Ce projet a constitué un investissement de la Région de 1 150 900 € sur 5 ans pour notre territoire. La Communauté de Communes a participé directement sur son budget au financement de 345 900 € de cette opération au bénéfice des 45 communes de son territoire. Le Département des Vosges a financé le différentiel à hauteur de 70 %, soit 805 000 € en 5 ans.

Pour toute question

rendez-vous sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

# Mobilité

## Subventions vélos électriques : c'est reparti !

La communauté de communes vous accompagne pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par une subvention de 200 €\* ! Les élus de la CCTE ont reconduit ce programme pour 2022, avec une enveloppe budgétaire de 20 000 €. Comme les autres années, seuls les 100 premiers dossiers complets peuvent être retenus. Au total, 420 personnes ont déjà pu bénéficier de cette prime par la CCTE depuis 2017 !

\* subvention à hauteur de 40% du prix du vélo, plafonnée à 200 €. Une subvention par personne, 2 maximum par foyer.

**D'autres partenaires vous soutiennent (aides cumulables avec celle de la CCTE) :**

**Région Grand Est** : aide de 200 € « Soutien à l'acquisition de vélo à assistance électrique » conditions : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique/>

**Etat** : aide de 200€ « Bonus vélo » (conditions : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique>), sous conditions de ressources.



**N'hésitez plus - roulez propre !**

## Deux services de transport sur votre territoire :

### *Transport à la demande : on vient vous chercher chez vous !*

Le service de transport à la demande fonctionne tous les après-midi en semaine pour les habitants des 45 communes de la CC Terre d'Eau. La navette vient vous chercher à votre domicile en début d'après-midi, et vous emmène à l'une des destinations choisies : Bulgnéville, Contrexéville, Mandres-sur-Vair ou Vittel. Le retour est assuré de la même façon en fin d'après-midi. Tous les 1ers mardis du mois, la navette vous conduit même à Neufchâteau. Réservez votre trajet par téléphone la veille avant 15h, et on vous emmène où vous voulez !

En 2021, 1073 transports ont ainsi été réalisés.



### *Navig'eaux*

En juillet 2021, la communauté de communes a repris la gestion du service de transport entre les villes de Contrexéville et Vittel : la navette Navig'eaux. Le fonctionnement reste le même : la navette circule le mardi et jeudi toute la journée, et le mercredi et vendredi après-midi. En période estivale, des circuits supplémentaires sont assurés le samedi et le dimanche après-midi. Les tickets, vendus à bord, sont au prix de 2€ par trajet (tarif réduit à 1€).

**Retrouvez tous les horaires et points d'arrêts  
sur la plaquette disponible sur notre site  
Internet ou dans votre mairie !**



## Un transport gratuit vers le centre de vaccination

Dès l'ouverture du centre de vaccination sur Vittel, la communauté de communes a mis en place un service de transport gratuit pour tous les habitants du territoire qui n'avaient pas la possibilité de se rendre au centre de vaccination par leurs propres moyens.

Une fois le rendez-vous pour la vaccination obtenu, les usagers pouvaient contacter la communauté de communes qui se chargeait alors d'organiser un transport depuis leur domicile jusqu'au centre de vaccination.

De février à juin 2021, un minibus, conduit par des bénévoles, a été loué par la CC Terre d'Eau pour assurer ce service. A partir de juillet, les besoins en transport diminuant, les élus intercommunaux ont décidé de créer le service de « mobilité solidaire » afin de permettre aux bénévoles d'utiliser leur véhicule personnel, leurs frais kilométriques leur étant remboursés.

Une équipe de 4 bénévoles a ainsi assuré toute l'année 2021 ce service, en réalisant 160 demandes de transport et parcourant 4880 kms. Merci à eux pour leur engagement !

# Gestion et réduction des déchets

## Vive le compostage !

Mise en place et suivi de 2 sites de compostage partagé (habitat collectif, quartier...) et 4 sites de compostage en établissements en partenariat avec EVODIA depuis 2021.



▲ Site de compostage en établissement à l'Hôpital de Jour de Vittel



◀ 115 composteurs ont été remis depuis fin 2020, avec suivi d'une formation au préalable.



Si vous êtes intéressés pour l'achat d'un composteur ou la mise en place d'un site de compostage dans votre quartier ou dans votre établissement, vous pouvez nous contacter au **03 29 05 29 24** ou par mail [lmurolo@cc-terredeau.fr](mailto:lmurolo@cc-terredeau.fr)



**Lisa Murolo,**

Nouvelle chargée de mission pour la prévention des déchets à la communauté de communes



## Animations autour du tri et de la réduction des déchets ménagers



▲ Atelier tri des déchets en octobre 2021 sous la galerie thermale de Contrexéville lors de la fête de l'automne



▲ Atelier Kokédama avec la réutilisation des balles de tennis lors de l'Open 88 en juillet 2021



▲ Jeu du tri avec le Rugby Club Vittel en août 2021.



▲ Jeu sur les petites bêtes, atelier compostage et création de kokédama en octobre 2021 au jardin partagé de la Toupie



▲ Animation « Tous au Compost » à la déchèterie de Contrexéville : sensibilisation à la gestion de proximité des déchets verts (compostage, paillage, broyage...) en avril 2022



◀ Customisation du conteneur à verre d'Haréville par l'association R-Play en partenariat avec O-I France lors de la fête du jeu le 21 mai 2022

## Du nouveau dans les déchèteries



▲ Des panneaux signalétiques ont été installés sur les trois déchèteries afin de mieux orienter les usagers à leur arrivée sur le site.



▲ Installation de nouveaux garde-corps à la déchèterie de Remoncourt



▲ Des systèmes de vidéosurveillance ont été installés sur les trois déchèteries afin d'éviter le vandalisme et la dégradation des sites.



▲ Mise en place d'un auvent à la déchèterie de Remoncourt pour abriter les différentes filières de déchets (déchets électroménagers, produits dangereux, pneus, etc.)

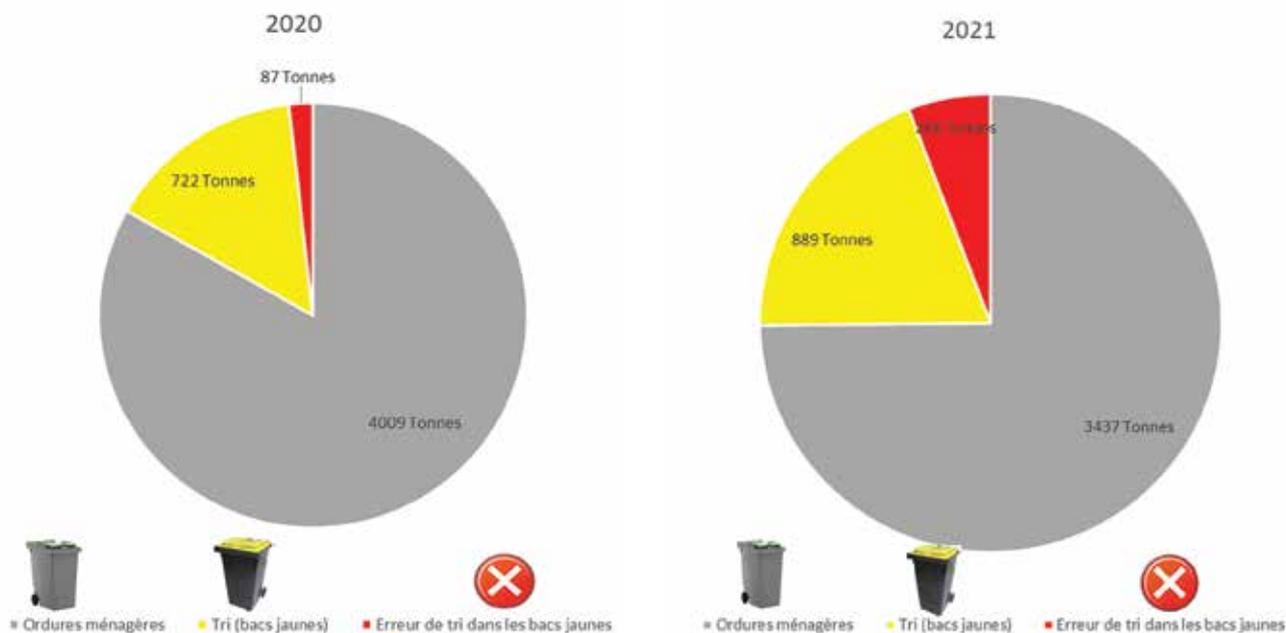


▲ L'équipe de gardiens des déchèteries



## De plus en plus de déchets triés !

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri, le tonnage des déchets recyclables secs (issus des bacs jaunes) a augmenté de 23 % de 2020 à 2021 et celui des ordures ménagères a baissé de 14 % sur le territoire de la CC Terre d'Eau.



## L'apprentissage au service de la culture

Depuis septembre 2021, la communauté de communes a recruté Juliette PIERRE en contrat d'apprentissage dans le cadre de sa 2ème année de BTS « Développement et Animation des Territoires Ruraux ». Juliette assure la programmation et l'organisation des actions culturelles comme l'édition 2021 du festival « Histoires d'en rire » ou le festival musical Desidela qui a eu lieu en mai et juin 2022. Elle poursuivra sa mission avec nous l'année prochaine et préparera une licence professionnelle « Marketing et communication des organisations du spectacle de l'événementiel et des loisirs », toujours en apprentissage.



### « Histoires d'en rire », retour sur le festival le plus « poilant » du territoire

Cet automne 2021, « Histoires d'en rire » était de retour après un an d'absence. Ce festival humoristique itinérant vous propose des **spectacles gratuits** d'artistes de notre belle région **Grand Est**.

Cette 4ème édition a rassemblé presque 600 spectateurs sur les 9 dates programmées de fin octobre à début décembre. La programmation variée, allant du one man show au spectacle musical et clownesque, ou encore au spectacle participatif, a provoqué les éclats de rire du public.



« Histoires d'en rire » ne s'arrête pas là, puisqu'une **5ème édition est en route** pour l'automne 2022 ! Les acteurs du territoire seront plus que jamais associés dans cette dynamique culturelle et sociétale, afin de concourir à l'objectif que se fixe la communauté de communes depuis plusieurs années : diffuser la culture pour tous les habitants du territoire au plus près de chez eux.



## Les droits de l'enfant en musique

Depuis plusieurs années, la communauté de communes conduit un projet de sensibilisation à la pratique musicale collective, en partenariat avec le CEDEM (Centre des Expressions Musicales) de Contrexéville. Des interventions musicales sont ainsi réalisées dans les écoles volontaires par Elisabeth Breusch, musicienne intervenante professionnelle. Cette année l'école maternelle « Louis Blanc » de Vittel a bénéficié

de ce programme pour un projet sur le vivre-ensemble. Un second projet est mené avec les CM1 et CM2 de l'école « Haut du fol » de Vittel et de Saint-Ouen-lès-Parey, autour du recueil « les serruriers magiques » et la chanson sur les droits de l'enfant « je veux apprendre ». Ce projet s'est clôturé par un spectacle le 17 juin à l'Alhambra de Vittel.

## Festival musical itinérant DESIDELA



D'abord prévu en 2020 à la suite d'un appel à projets de la SACEM, le festival « Desidela » a pu enfin voir le jour au printemps 2022. La musique est venue à votre rencontre pour **4 spectacles gratuits en itinérance** dans des communes rurales volontaires du territoire de la Communauté de Communes Terre d'Eau.



Du jazz à la musique tzigane, « Desidela » vous a fait voyager en faisant appel à des artistes provenant de Contrexéville, Mirecourt et Nancy pour valoriser les ressources artistiques locales.

Quatre concerts ont ainsi eu lieu du 7 mai au 4 juin à Valfroicourt, Saint-Ouen-les-Parey, Sauville et They-sous-Montfort. Un peu plus de 200 personnes ont été rassemblées autour des différentes représentations pour se laisser aller au rythme des chants et des instruments.

## Sport

### Dynamiser le sport en milieu rural



La communauté de communes a établi un partenariat avec l'OMS de Contrexéville pour mettre en œuvre le projet « dynamiser le sport en milieu rural ». L'objectif est de travailler avec les associations et municipalités du territoire qui souhaitent développer une activité sportive sur leur commune ou structurer davantage leur association. L'OMS va ainsi élaborer un programme d'actions sur l'année 2022-2023, chaque action retenue sera financée par la CCTE entre 60 à 80%, pour un montant maximum de 10 000 €. Le but est de co-construire ces activités avec les élus et associations volontaires des communes afin qu'elles soient pérennes.

### La CCTE soutient les grandes manifestations sportives du territoire

Chaque année, la communauté de communes soutient financièrement plusieurs manifestations sportives organisées sur le territoire, conformément au règlement d'attribution des subventions sportives voté par les élus communautaires. En 2022, la CCTE a ainsi soutenu 4 manifestations pour un montant total de 25 000 € :

- ▶ Le Championnat de France de Tir à l'arc (4 au 6 mars 2022)
- ▶ Le Grand National de Concours Complet d'Equitation (17 au 19 juin 2022)
- ▶ Le tournoi international de tennis féminin Grand Est Open 88 (4 au 10 juillet 2022)
- ▶ Le Trophée national de cyclisme sur route de l'ATSCAF (16 et 17 septembre 2022)



# Services à la population

## Nouveau ! La Convention Territoriale Globale est lancée pour 4 ans !

Elle concerne toutes les communes de la Communauté de Communes Terre d'Eau, et vise à mettre en place des actions en matière de services aux familles, selon les besoins des habitants. Un diagnostic a été réalisé en ce sens tout au long de l'année 2021 avec les forces vives du territoire, pour dégager les priorités et cibler des actions à mettre en œuvre.



L'un des besoins recensés concerne les jeunes de 12 à 25 ans, pour qui peu de choses existent sur le territoire. Après un travail avec les élus et le Centre Social La Toupie, une nouvelle action est en route !



▲ Inauguration de la CTG le 3 juin 2022

La Toupie, en lien avec les communes volontaires, va mettre en place des projets participatifs à destination des jeunes de 12 à 25 ans. Le contenu sera varié : petits travaux dans les communes, échanges entre jeunes et avec des professionnels, temps sportifs... Deux projets ont été retenus pour 2022 : Mandres-Sur-Vair et Auzainvilliers. Un autre besoin mis en lumière était le recensement et l'accompagnement des Conseils de jeunes sur le territoire. Une enquête est actuellement en cours dans ce sens.

D'autres actions seront mises en œuvre tout au long du programme, sur des thématiques telles que la petite enfance, l'enfance, la parentalité ou l'animation de la vie sociale.

### Interview de Sandra Barci-Koenig, chargée de coopération CTG



Sandra, quelles sont tes missions à la communauté de communes ?

J'ai commencé par un mi-temps en tant qu'animatrice du Relais Petite Enfance, auprès de ma collègue Audrey Chaumont. Depuis février 2021, je suis également chargée de coopération pour la CTG.

Peux-tu nous en dire un peu plus sur les projets jeunes prévus cet été ?

A Mandres-Sur-Vair, du 4 au 13 juillet, les jeunes vont réaliser un graff sur un mur du préau de l'école et sur le sol (marelle moderne). A Auzainvilliers, du 2 au 10 novembre, ils baliseront un sentier pédestre en y indiquant notamment des points culturels (tumuli, arbres remarquables...) Ces travaux seront ponctués d'activités culturelles et sportives : visites de fermes, station d'épuration, atelier de transformation de fruits, randonnée vélo, course d'orientation...

## Sentinelle

Dans le cadre du programme national de prévention du suicide, et en partenariat avec le Conseil Local de Santé Mentale de l'Ouest Vosgien, une formation « Sentinelle » a eu lieu mardi 10 mai 2022 au siège de la communauté de communes à Bulgnéville.

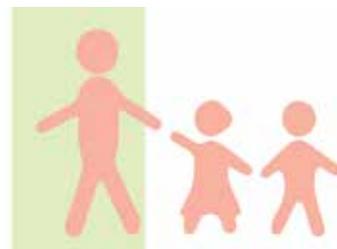
Cette formation s'adressait aux professionnels ou citoyens non soignant, en mesure de repérer la souffrance psychologique et la problématique suicidaire au sein de leur milieu de vie.

L'objectif est que les personnes formées soient en capacité de reconnaître une personne en souffrance, de mettre des mots sur les maux, afin de pouvoir orienter et accompagner si nécessaire.

N° national de prévention du suicide :  
3114 (7j/7, 24h/24, confidentiel et gratuit)



## Le RAM devient Relais Petite Enfance



Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, tous les Relais Assistants Maternels agréés par la CAF deviennent Relais Petite Enfance, services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.



Cette nouvelle appellation souligne l'unicité des différents modes d'accueil proposés: EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant), Assistants Maternels et Gardes d'enfants à domicile. Elle permet également d'inclure la notion de service, de communication, pour répondre par exemple aux questionnements des parents, concernant l'emploi d'une assistante maternelle, la réalisation des contrats...

Pour 2022, votre Relais Petite Enfance « Diabol'O » innove et lance des temps d'échanges à destination des assistants maternels, à raison d'une fois par trimestre : « Blabl'assmat » ! Ces soirées permettront d'aborder diverses thématiques de façon conviviale et informelle.

**N'hésitez pas à nous contacter :**  
relaispetiteenfance@cc-terredeau.fr  
06.17.35.81.37

## France Services : de nouveaux locaux en vue !



« France Services » est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives en ligne ! Située au rez-de-chaussée de la maison ressources à Vittel, surface déjà bien occupée par les activités du CCAS de Vittel, France Services manque de place. Les élus communautaires ont donc décidé d'acquérir l'étage de la Maison Ressources, acquisition accordée pour un euro symbolique par la ville de Vittel, et de l'aménager pour installer France Services dans des locaux plus spacieux et fonctionnels.

Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours afin de dimensionner les travaux d'aménagement intérieur et d'accessibilité de l'étage et pouvoir finaliser le plan de financement, qui prévoit déjà des cofinancements de l'Etat, de la Région Grand Est, de l'ADEME et du Conseil Départemental des Vosges. Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2022. Nous vous en dirons plus dans le prochain numéro de Terre d'Eau Infos !

## Mission locale : à deux, c'est toujours mieux !

Trouvons ensemble une solution ! Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sortis du système scolaire : vous avez des questions sur l'emploi, la formation, le logement, la santé, la création d'entreprise, la mobilité, la culture ou les loisirs ? La Mission Locale est là !

Trois permanences de la Mission locale sur le territoire : Bulgnéville (Communauté de communes), Contrexéville (espace Mosaïc) ou Vittel (Maison Ressources) - sur rendez-vous au 03.29.94.07.60.

Les Missions Locales, présentes sur le territoire national depuis plus de 30 ans, exercent une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes sortis du système scolaire, âgés de 16 à 25 ans, dans leur parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale. Deux conseillères interviennent sur le secteur de la CCTE : Aurore Balandier et Flora Amador.

En 2021, 320 jeunes du territoire intercommunal ont été accompagnés, ce qui a représenté près de 3 000 rendez-vous en entretien individuel ou atelier collectif. Bilan plus que positif : 128 jeunes ont accédé à un emploi, 15 jeunes ont signé un contrat en alternance, 34 sont entrés en formation, 1 a été re-scolarisé, 7 jeunes en service civique et 60 jeunes ont réalisé un stage en entreprise.

La Communauté de Communes Terre d'Eau apporte son soutien financier chaque année à la Mission Locale de la Plaine des Vosges, à hauteur d'un euro par habitant.

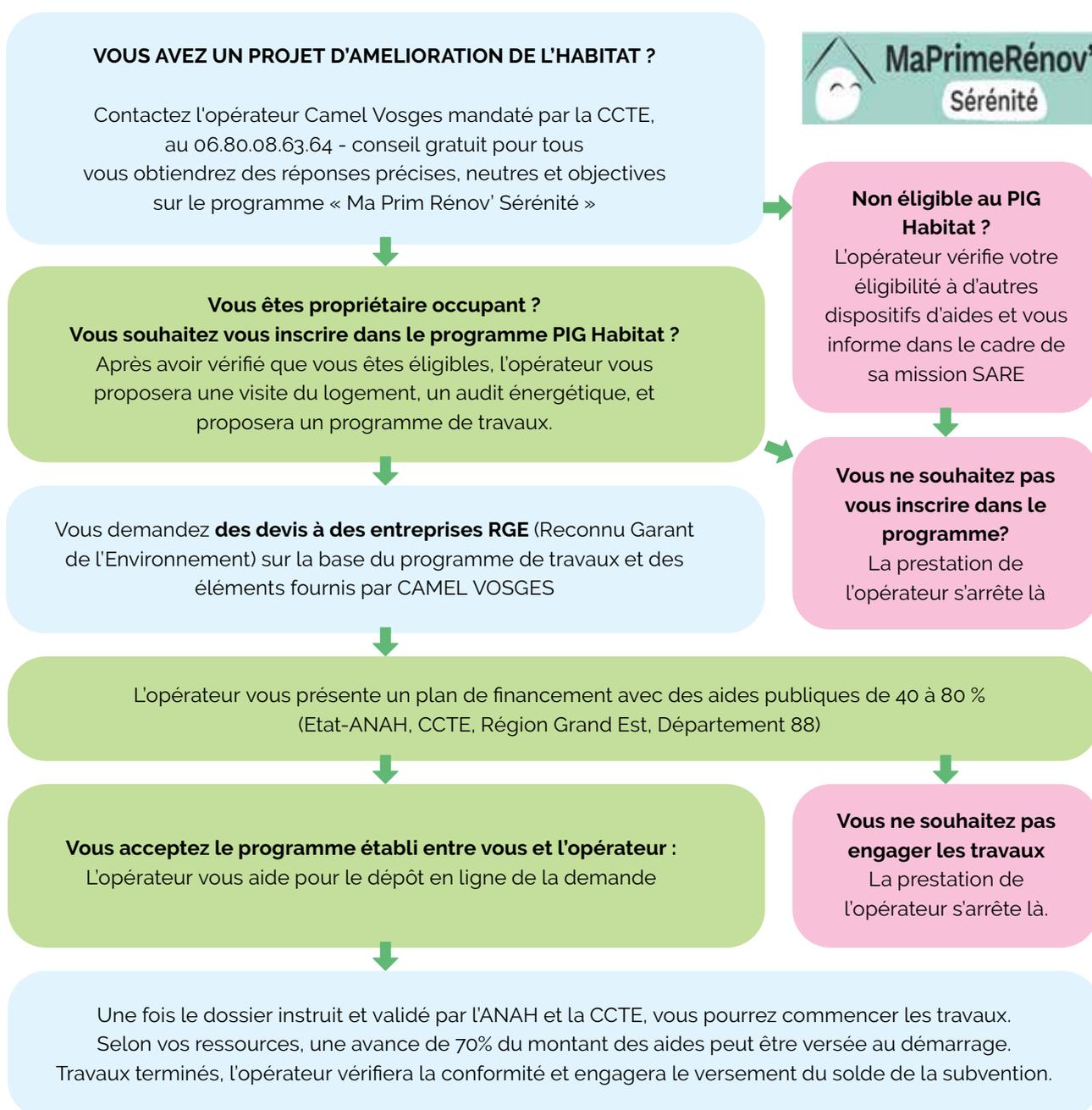


# Habitat

## PIG habitat : c'est reparti !

Notre collectivité s'est inscrite depuis plusieurs années dans une démarche de rénovation énergétique du bâti ancien au travers d'un **Programme d'Intérêt Général (PIG) habitat** inscrit dans le programme national « Ma Prim Rénov' Sérénité ».

Les élus de la CCTE ont fait le choix de reconduire ce programme pour 3 années supplémentaires avec une **nouveauté en 2022** pour répondre à des carences constatées : la mise en place d'un **Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE) pour tous et gratuitement**, pour vous permettre d'obtenir de l'information sur les différents dispositifs et vous orienter.



L'opérateur CAMEL VOSGES tient des permanences-conseils au siège de la communauté de communes Terre d'Eau les :  
**lundis matins (8h30- 12h) - mercredis après-midis (13h30-17h)**



**Vous souhaitez être recontacté car vous avez un projet?**

Inscrivez-vous sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>

ou remplissez et renvoyez le questionnaire ci-dessous :



**QUESTIONNAIRE A DECOUPER ET ENVOYER A :**

CAMEL Vosges - 53 rue de Canton 88200 REMIREMONT

Ou par mail à Sébastien JORAND : [seb.jorand@gmail.com](mailto:seb.jorand@gmail.com)

Si vous êtes propriétaire et remplissez les conditions de ressources :

**Je précise mes besoins :**

- Isoler les combles ou la toiture
- Remplacer les fenêtres
- Isoler les planchers
- Changer le système de chauffage
- Isoler les murs
- Faire des travaux d'adaptation pour le maintien à domicile

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Jour et horaires pour me joindre : \_\_\_\_\_

Ville du logement à rénover (si différente) : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes dans le ménage	Plafond de ressources 2022*
1	19 565€
2	28 614 €
3	34 411 €
4	40 201 €
5	46 015 €
6 et +	+ 5 797 €

\*revenu fiscal de référence inscrit sur votre dernier avis d'imposition



**Cette démarche ne vous engage en rien !**

## Reconquête du bâti vacant et dégradé : la CCTE s'engage aux côtés de l'Etat pour aider les communes

La problématique du bâti vacant et dégradé dans le milieu rural est un sujet à enjeux dans le département des Vosges dont le traitement est particulièrement complexe. Il concerne à la fois le bâti résidentiel et économique.

L'État met en place une démarche innovante et expérimentale au service des collectivités, pour les accompagner dans la reconquête de ce bâti et permettre ainsi une revitalisation et une meilleure attractivité de notre territoire. La Communauté de Communes a ainsi créé un poste de chargé de mission « bâti dégradé » financé à 50% par l'Etat, pour une durée de 2 ans. Ce dispositif, mis à disposition des communes de la CCTE, répond aux enjeux définis dans le projet de territoire et aux actions qui ont été retenues par le conseil communautaire.

Les communes de la CCTE peuvent ainsi bénéficier d'aides et d'un accompagnement tout au long de leurs projets, en vue de la mise en place d'actions qui permettent le traitement et la reconquête du bâti vacant et dégradé en milieu rural.



## Nouveau dispositif d'aides pour la rénovation des façades et toitures !

Afin d'inciter les propriétaires à rénover leurs façades et/ou toitures, la CCTE a décidé d'attribuer, sous conditions de revenus, des aides financières pour ces travaux.

Nombre de dossiers limité par année !

**Pour tous renseignements, contactez la Communauté de Communes Terre d'Eau au 03.29.05.29.24 !**

	Toitures	Façades
Public « modeste »	500 €	500 €
Public « très modeste »	1 000 €	1 000 €

# Concours des jardins avec AGRIVAIR

Le concours des jardins potagers organisé par AGRIVAIR est reconduit pour la seconde année sur notre territoire ! Nouveauté cette année, ce concours s'est étendu également sur la communauté de communes « Vosges côté sud-ouest ». Le concours est ouvert à tous les jardiniers amateurs, majeurs ou mineurs, accompagnés d'un parent, habitant sur le territoire d'une des deux communautés de communes.

**Pour participer, il suffit de remplir un dossier de candidature disponible sur notre site Internet et l'envoyer avant le 31 juillet 2022 :**  
par mail ([zerophyto@jardinpotager.eu](mailto:zerophyto@jardinpotager.eu))  
ou par voie postale (AGRIVAIR Ferme le Grésil 88800 Valleroy le sec)

De nombreux lots à gagner !

**Plus d'informations sur notre site Internet :**  
[www.cc-terredeau.fr](http://www.cc-terredeau.fr)



## Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (ou PAT) de la Plaine des Vosges avance et s'oriente désormais sur trois grandes thématiques : la restauration collective, les ateliers de transformation, ainsi que les circuits-courts.

Dans chacun de ces thèmes, les objectifs sont de pouvoir faciliter l'accès à l'alimentation locale à toutes et tous, tout en permettant aux producteurs d'avoir un meilleur revenu, et en ayant un impact sur l'environnement le plus faible possible.

Si vous êtes intéressés pour en savoir plus sur la démarche, si vous avez un projet autour de l'alimentation/agriculture ou bien si vous souhaitez participer à nos travaux, n'hésitez pas à contacter Arsène DAVAL au PETR de la Plaine des Vosges : 06 69 71 48 11 ou [developpement@plainedesvosges.fr](mailto:developpement@plainedesvosges.fr)



## Pour nous contacter

### Communauté de Communes Terre d'Eau

58 des anciennes halles - 88140 Bulgnéville  
03 29 05 29 24 / [contact@cc-terredeau.fr](mailto:contact@cc-terredeau.fr)  
[www.cc-terredeau.fr](http://www.cc-terredeau.fr)



Retrouvez toutes les actus de la communauté de communes sur notre page Facebook : @CCterredeau

#### Editeur

Communauté de Communes Terre d'Eau

#### Directeur de publication

Christian Prévot

#### Crédits photos

CC Terre d'Eau, Adobe stock, Pixabay, Macrovector / Freepik

#### Conception

Neftis

#### Impression

Lesoeur imprimeur

#### Date parution

Juillet 2022

#### Nombre d'exemplaires

10000